

Si vous avez commandé des protections contre les chevreuils :

- enfoncer de chaque côté du plant un tuteur en bambou et un tuteur en acacia
- enfiler la gaine grillagée sur les 2 tuteurs, en faisant attention de ne pas plier la tête du plant
- tourner la gaine de façon à ce que les tuteurs ne soient pas au niveau des plis de la gaine (la gaine doit tenir ouverte)
- faire un pli vers l'extérieur du haut de la gaine (rigidifie la gaine)
- fixer si possible la gaine au tuteur en acacia (agrafes, fil, etc)

5. Entretien et taille

Il vous est demandé de conserver la haie en bon état, et de remplacer les plants morts afin de conserver au minimum 90 % des plants de la haie.

Il est essentiel d'effectuer un entretien régulier, au minimum une fois par an durant les 4 premières années, en débroussaillant afin de limiter la concurrence végétale sur les jeunes plants. Pour éviter d'abîmer les jeunes arbres, un premier passage de détournement des plants à la main est recommandé.

Une taille de formation pour les arbres de haut-jets et un recépage pour les cépées et arbustes peut être nécessaire afin d'avoir une haie dense, et des arbres bien droits. Ceci ne doit être fait seulement lorsque les plants ont une taille d'au moins 2m.

Bonne plantation !



Juliette COUTAND

Chargée de mission Environnement
02 99 43 07 43
environnement@bretagneportede Loire.fr
bretagneportede Loire.fr
Le Steriad - 2 allée de l'Île - 35470 Bain-de-Bretagne



Guide de plantation

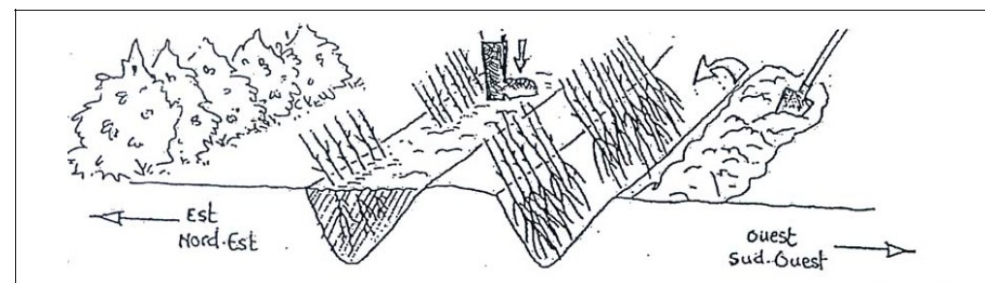
A destination des bénéficiaires du programme de plantation locale de haies bocagères et bosquets de Bretagne porte de Loire Communauté

1. Mise en jauge :

La mise en jauge est un acte important pour la réussite de la plantation ultérieure. Elle permet de conserver les racines des plants à l'abri du dessèchement, de la lumière et du gel. Elle est vitale si les plants ne peuvent pas être installés **moins de deux jours après la livraison**.

Pour réussir une bonne jauge :

- Choisir une exposition ouest, à l'abri d'une haie ou d'un mur.
- Creuser une tranchée d'une trentaine de centimètres, dans une terre saine.
- Déliaison les mottes sans mélanger les espèces.
- Disposer les plants dans la tranchée en les inclinant.
- Recouvrir les racines de terre meuble jusqu'au collet (début des racines).
- Tasser la terre pour la faire pénétrer entre les racines.
- Arroser.
- Noter la disposition des plants dans la jauge par espèces afin de les retrouver plus facilement lors de la plantation.



2. Plantation :

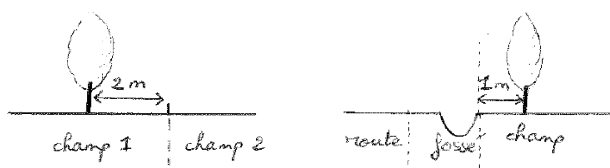
La plantation se fera au plus tôt de la réception des plants.

Préalablement :

Il faut travailler le sol pour faciliter la plantation et la reprise des plants avec un labour profond ou un sous-solage puis un émiettage en surface.

La ligne de plantation doit être délimitée précisément afin d'avoir une haie bien droite.

- Déterminer la limite de parcelle, parfois encore visible par des bornes.
- Installer des jalons de manière régulière tous les 15 à 30m sur la ligne de plantation, en respectant les distances de plantations.

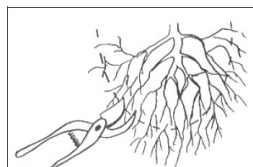


Recommandations :

- Ne pas planter en période de gel ni de vent très fort.
- Protéger les racines des plants en les transportant dans des sacs opaques afin d'éviter le dessèchement des racines, et ne sortir les plants qu'au fur et à mesure.
- Respecter la distance de plantation entre chaque plant.
- Alternier les espèces de haut-jet, de cépée et de bourrage.

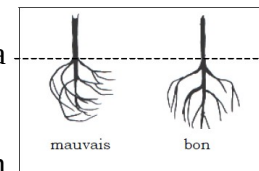
Étapes de plantation :

- Faire un trou dans le sol à l'aide d'une houe forestière ou d'une bêche.
- Préparer les plants par une coupe des racines trop longues et/ou abîmées avec un sécateur (habillage des racines).
- Préparer le pralin afin d'améliorer la reprise des plants, composé d'1/3 de terre, 1/3 de bouse de vache et 1/3 d'eau.

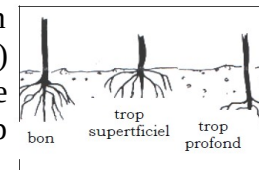


- Praliner les plants : tremper les racines dans le pralin.

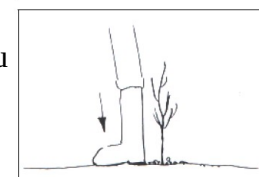
- Installer le plant dans le trou bien à la verticale, les racines bien étalées.



- Bien positionner le collet (zone de séparation entre la tige et les racines, visible par un renflement ou une différence de couleur) légèrement en dessous du niveau du sol. Il ne doit être ni trop profond dans le sol, ni trop superficiel.



- Réaliser un tassement régulier de la terre au pied du plant, avec votre pied.



- Arroser après la plantation si possible.

3. Paillage :

Le paillage permet une protection contre les températures extrêmes, gel ou canicule, et favorise la reprise du plant en limitant la concurrence végétale. Si celui-ci n'est pas obligatoire, il est fortement recommandé. Il est laissé au bénéficiaire le choix de mettre ou non un paillage, ainsi que le type (copeaux de bois, paille, paille de lin). Le paillage doit être mis sur environ 1m² autour de chaque plant, sur une épaisseur de 7 à 10 cm pour une bonne efficacité.

4. Protections :

La dégradation des plants par les chevreuils et les lièvres (lapins) est la première cause de mortalité sur notre territoire. Chaque planteur doit connaître les risques qui existent sur son terrain, et protéger les plantations en fonction de ceux-ci.

Si la haie est le long d'une pâture, il est nécessaire de mettre une clôture suffisamment éloignée de la haie afin d'éviter que les animaux domestiques ne broutent les plants.